

ADO
— PRÉSIDENT —

PROGRAMME
POUR UNE **GRANDE**
CÔTE D'IVOIRE
AMBITIEUSE
& SOLIDAIRE



PILIER 4

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET RENFORCEMENT DES CHAINES DE VALEUR

MIEUX CULTIVER, C'EST NOURRIR
LA PROSPÉRITÉ DURABLE.

L'agriculture reste le cœur battant de notre économie et le socle de notre souveraineté alimentaire. Notre vision est celle d'une agriculture intelligente, productive, inclusive et résiliente, fondée sur la mécanisation, l'irrigation, la transformation locale et la valorisation de chaque filière — du champ à la table.

Nous moderniserons profondément le secteur agricole et de l'élevage, en attirant davantage d'investissements privés, en améliorant la productivité et en développant des chaînes de valeur intégrées et créatrices d'emplois.

Nous soutiendrons la montée en gamme des productions locales, encouragerons l'innovation technologique – agriculture de précision, drones, systèmes d'irrigation intelligents – et appuierons les producteurs pour accroître leurs revenus et réduire durablement la pauvreté rurale.

Nous renforcerons la gouvernance du secteur, de la production à la commercialisation, afin d'assurer une meilleure valorisation des filières agricoles, animales et halieutiques.



Développer une agriculture moderne et inclusive avec des systèmes agroalimentaires intelligents, durables et résilients aux chocs pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire

1. Nous renforcerons la sécurisation foncière rurale, à travers la délimitation et la protection de réserves foncières exclusivement dédiées à la production agricole, garantissant aux producteurs un cadre stable et attractif pour investir et développer leurs exploitations **(les superficies couvertes par des certificats fonciers augmenteront de 706 318 hectares en 2024 à 10 760 762 hectares à l'horizon 2030).**

2. Nous accompagnerons les organisations professionnelles agricoles (OPA) et revaloriserons les prix aux producteurs, afin d'assurer une meilleure rémunération du travail agricole, renforcer la cohésion du monde rural et soutenir la justice sociale au sein des filières.

3. Nous accélérerons le développement des chaînes de valeur agricoles, notamment dans les 16 filières prioritaires (cacao, café, coton, anacarde, hévéa, palmier à huile, noix de coco, mangue, banane, ananas, riz, manioc, maïs, igname, plantain et légumes), ainsi que dans les filières émergentes de l'apiculture, de l'aquaculture et de l'élevage **(le rendement du riz irrigué passera de 4,63 en 2023 à 6 en 2030).**

4. Nous moderniserons en profondeur notre agriculture offrons un meilleur encadrement au monde agricole, intensifions la recherche, l'innovation (Agritech) et la mécanisation, afin d'accroître la productivité, réduire la pénibilité du travail agricole et renforcer la compétitivité nationale sur les marchés régionaux et mondiaux.

5. Nous intensifions les investissements stratégiques dans : (i) le développement et la diffusion de technologies agricoles améliorées (semences, engrais, fertilisants, biotechnologies)

; (ii) le renforcement des services de vulgarisation et d'information agricole ; (iii) les infrastructures de soutien (irrigation, stockage, routes rurales, logistique, financement) ; (iv) et la connexion des producteurs aux marchés locaux et internationaux.

6. Nous accélérerons l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques agricoles, tout en promouvant les nouveaux métiers agricoles (machinistes, pilotes de drones, techniciens, encadreurs), pour attirer la jeunesse et stimuler l'innovation dans le monde rural.

7. Nous assurerons une meilleure maîtrise de l'eau, à travers la promotion de la petite irrigation, la réhabilitation des périmètres hydroagricoles, les aménagements halieutiques et pastoraux, et la création d'aires de pâturage modernes et durables.

8. Nous créerons cinq grands pôles agro-industriels régionaux — à Bouaké, Korhogo, San Pedro, Daloa et Bondoukou — pour structurer les productions locales, dynamiser les investissements et favoriser la transformation sur place des produits agricoles.

9. Nous améliorerons l'environnement des affaires agricoles afin de renforcer l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) et de mobiliser le secteur privé à travers des partenariats public-privé (PPP) pour la transformation, le stockage et la commercialisation locale et internationale des produits agricoles.

10. Nous mettrons en œuvre une politique proactive d'accès aux marchés internationaux, pour faciliter l'écoulement des productions ivoiriennes, renforcer la compétitivité de nos exportations et positionner la Côte d'Ivoire comme puissance agricole régionale.

Rendre la Côte d'Ivoire excédentaire en protéines animales : 1 000 ha pour la culture du soja à Odienné ; ranchs bovins, piscicultures, fermes avicoles modernes dans toutes les régions

1. Nous rendrons opérationnel le Fonds de Promotion des Productions Animales et Halieutiques (FPPAH), afin de soutenir les éleveurs, pêcheurs et transformateurs, d'améliorer leur accès au financement et de stimuler la production locale de protéines animales.

2. Nous renforcerons les Centres d'Application et de Spécialisation dédiés aux filières animales et halieutiques, pour améliorer les compétences techniques, promouvoir l'innovation, et assurer la professionnalisation des acteurs de ces secteurs stratégiques.

3. Nous promouvrons une aquaculture et une pisciculture modernes et compétitives, en développant les infrastructures de production, de transformation et de conservation des produits animaux et halieutiques, afin de réduire les importations, créer des emplois et garantir la sécurité alimentaire du pays **(la production augmentera, pour la viande et les abats de 49 % à 80 % ; les ressources halieutiques de 12 % à 70 % et le lait et les produits laitiers de 14 % à 50).**



ADO
— PRÉSIDENT —

**POUR UNE GRANDE
NATION**